

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.

États financiers

31 mars 2025

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13

Amstutz Inc.

Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.

Opinion avec réserve - Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC. (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences au problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve - Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des produits de cette nature s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2025 et 2024, des actifs courants au 31 mars 2025 et 2024, et des actifs nets au 1er avril et 31 mars 2025 et 2024. Notre opinion d'audit a été modifiée au 31 mars 2024 en fonction de cette limite.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par: R. Amstutz, CPA auditeur
Le 9 juin 2025
Montréal, Québec
Permís No: A105202

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
PRODUITS		
<u>Subventions provinciales</u>		
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
CCSMTL PSOC - Mission globale	292 463 \$	284 774 \$
Programme Québec ami des aînés	100 747	-
Secrétariat aux aînés		
Programme ITMAV	132 600	130 000
Programme Soutien à l'action bénévole (SAB)	3 000	3 300
Québec Emploi	-	2 397
Députés	<u>1 550</u>	<u>900</u>
	<u>530 360</u>	<u>421 371</u>
<u>Subventions fédérales</u>		
Emploi et Développement social Canada		
PCE	<u>10 201</u>	<u>4 936</u>
	<u>10 201</u>	<u>4 936</u>
<u>Subventions municipales</u>		
Ville de Montréal		
Projets - Fonds d'initiatives en loisir	10 500	9 760
Événement - 15 juin	<u>500</u>	<u>3 000</u>
	<u>11 000</u>	<u>12 760</u>
<u>Partenaires</u>		
Centraide	87 215	86 225
Fondation Mirella et Lino Saputo		
Projet SAVA	112 320	70 000
Fonds humanitaire	19 800	5 200
Fondation Grace Dart	25 000	25 000
Fondation Canadienne FCSCJ	8 000	-
Caisse Desjardins du Coeur-de-l'île	<u>7 000</u>	<u>5 000</u>
	<u>259 335</u>	<u>191 425</u>
<u>Autres produits</u>		
Contribution des usagers	109 692	98 623
Dons et levées de fonds	36 878	16 735
Cotisations des membres	10 500	9 000
Intérêts et autres produits	9 262	2 357
Gestion de projets	<u>-</u>	<u>20 000</u>
	<u>166 332</u>	<u>146 715</u>
	<u>977 228 \$</u>	<u>777 207 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2 0 2 5</u>		<u>2 0 2 4</u>
	<u>Affectés</u>	<u>Non affectés</u>	<u>Total</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
PRODUITS	<u>-</u>	<u>977 228</u>	<u>977 228</u>
CHARGES			
Salaires et charges sociales	-	615 623	615 623
Location d'espace	-	22 340	22 340
Communications et site web	-	8 716	8 716
Entretien et support informatique	-	13 908	13 908
Accompagnement pour soins de santé	-	8 026	8 026
Accueil	-	-	-
Hommage aux bénévoles	-	11 762	11 762
Activités communautaires	-	175 379	175 379
Voyage annuel	-	24 326	24 326
Frais de bureau, formation et documentation	-	16 636	16 636
Publicité et promotion	-	3 112	3 112
Honoraires professionnels et contrats	-	26 327	26 327
Frais de représentation et de déplacement	-	5 456	5 456
Frais d'adhésion et contribution au milieu	-	801	801
Frais d'animation	-	4 028	4 028
Assurance et autres charges	-	1 866	1 866
Reconnaissance des employés	-	6 397	6 397
Frais de gestion de projets	-	-	-
Amortissement	<u>4 171</u>	<u>-</u>	<u>4 171</u>
	<u>4 171</u>	<u>944 703</u>	<u>948 874</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(4 171)</u>	<u>32 525</u>	<u>28 354</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>Affecté</u>				<u>Total</u>
	<u>Investi en immobi- lisations</u>	<u>Plan de dévelop- pement</u>	<u>40ième anniver- saire</u>	<u>Non affecté</u>	
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
SOLDE AU 31 MARS 2024	15,172	12,196	25,000	81,939	134,307
(Insuffisance) des produits sur les charges	(4,171)	-	-	32,525	28,354
Virement interfonds	11,581	20,000	-	(31,581)	-
SOLDE AU 31 MARS 2025	<u>22,582</u>	<u>32,196</u>	<u>25,000</u>	<u>82,883</u>	<u>162,661</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
BILAN
au 31 mars 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	113 752 \$	97 976 \$
Placements à court terme (note 3)	191 456	95 590
Débiteurs (note 4)	16 404	36 751
Frais payés d'avance	<u>16 894</u>	<u>24 643</u>
	338 506	254 960
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>22 582</u>	<u>15 172</u>
	<u><u>361 088</u></u> \$	<u><u>270 132</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	33 929 \$	39 278 \$
Apports reportés (note 7)	<u>164 498</u>	<u>96 547</u>
	<u>198 427</u>	<u>135 825</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ		
Investi en immobilisations	22 582	15 172
Plan de développement (note 9)	32 196	12 196
40ième anniversaire (note 9)	25 000	25 000
NON AFFECTÉ	<u>82 883</u>	<u>81 939</u>
	<u>162 661</u>	<u>134 307</u>
	<u><u>361 088</u></u> \$	<u><u>270 132</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL

André Boudry
administrateur

Francine Sarbregre
administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	28 354 \$	27 397 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	<u>4 171</u>	<u>5 823</u>
	32 525	33 220
Variation nette des éléments hors caisse		
du fonds de roulement		
Débiteurs	20 347	(24 954)
Frais payés d'avance	7 749	(10 571)
Créditeurs	(5 349)	14 382
Apports reportés	<u>67 951</u>	<u>(6 273)</u>
	<u>123 223</u>	<u>5 804</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(11 581)</u>	<u>(7 598)</u>
	<u>(11 581)</u>	<u>(7 598)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	111 642	(1 794)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>193 566</u>	<u>195 360</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>305 208 \$</u>	<u>193 566 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de ce qui suit:

Encaisse	113 752 \$	97 976 \$
Placements à court terme	<u>191 456</u>	<u>95 590</u>
	<u>305 208 \$</u>	<u>193 566 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a pour mission de développer et de soutenir un lieu d'appartenance dans le but de promouvoir les divers services et activités requis pour assurer aux personnes âgées du quartier Rosemont et ses environs un service bénévole pour aider ces personnes à demeurer dans leur milieu et dans la communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilité par fonds

L'organisme comptabilise ses opérations en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

- L'actif net non affecté rend compte des produits et des charges afférents à la prestation de services et à l'administration générale.
- L'actif net investi en immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.
- L'actif net affecté est constitué des sommes réservées par le Conseil d'administration pour des projets spéciaux. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont lieu.

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants:

Mobilier et équipements	20%
Équipement informatique	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre d'heures considérable pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Compte d'épargne, 2,75% (2024 - 3,00%)	184 599 \$	89 710 \$
Obligation au taux de 2,0%, échéant en mai 2025	<u>6 857</u>	<u>5 880</u>
	<u>191 456 \$</u>	<u>95 590 \$</u>

4. DÉBITEURS

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Comptes à recevoir	3 163 \$	20 191 \$
Taxes de vente à recevoir	13 241	14 762
Subvention à recevoir	<u>-</u>	<u>1 798</u>
	<u>16 404 \$</u>	<u>36 751 \$</u>

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE MONTROSE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2025

5. IMMOBILISATIONS

			<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	
Mobilier et équipements	35 140 \$	27 894 \$	7 246 \$	3 801 \$
Équipement informatique	<u>56 946</u>	<u>41 610</u>	<u>15 336</u>	<u>11 371</u>
	<u>92 086 \$</u>	<u>69 504 \$</u>	<u>22 582 \$</u>	<u>15 172 \$</u>

6. CRÉDITEURS

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Comptes à payer et frais courus	6 049 \$	22 263 \$
Salaires et vacances à payer	<u>27 880</u>	<u>17 015</u>
	<u>33 929 \$</u>	<u>39 278 \$</u>

7. APPORTS REPORTÉS

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Fondation Mirella et Lino Saputo		
Fonds humanitaire	112 090 \$	19 800 \$
Fondation Canadienne FCSCJ	23 340	-
Ville de Montréal	29 068	6 000
Québec ami des aînés	<u>-</u>	<u>70 747</u>
	<u>164 498 \$</u>	<u>96 547 \$</u>
Variations des apports reportés		
Solde au début de l'exercice	96 547 \$	102 820 \$
Moins montants constatés à titre de produits	(96 547)	(102 820)
Plus montants reçus pour l'exercice suivant	<u>164 498</u>	<u>96 547</u>
	<u>164 498 \$</u>	<u>96 547 \$</u>

8. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 30 000\$, portant intérêt au taux de 12,45%.

9. ACTIF NET AFFECTÉ

Évolution des projets spéciaux pour lesquels le Conseil d'administration a réservé des sommes:

Plan de développement	32 196 \$
40ième anniversaire	<u>25 000</u>
	<u>57 196 \$</u>

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme contribue à un régime de retraite (le RRFS-GCF) à prestations déterminées interentreprises de type salaire carrière. Il s'agit d'un régime de retraite par financement salarial visé par le Règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, RLRQ c R-15.1,r7 et dispositions accessoires.

Le régime garantit le versement des rentes promises. La charge pour l'employeur pour ce type de régime se limite à verser les cotisations convenues. Au cours de l'exercice, les cotisations ont été de 4,0% des salaires cotisables pour une charge de retraite de 20 726\$ (2024 - 13 001\$).

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

